



LA VILLE DE VERTOU RECRUTE UN AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION H/F

TEMPS NON COMPLET [28/35^{ème}]

NOTRE TERRITOIRE ET NOTRE PROJET

Vertou, avec ses 26 000 habitants, est la 7^{ème} ville du département de Loire-Atlantique.

Point de rencontre entre l'attractivité de la métropole nantaise et la douceur de ses vignobles, Vertou est une ville naturelle et inspirante qui recherche et affirme sa singularité. Cette singularité est portée par les 400 agents permanents qui composent une administration performante et en constante modernisation !

Dans ce contexte, la Ville recrute un agent polyvalent de restauration H/F.

VOICI LE POSTE...

Au sein du pôle Restauration et Transports, sous l'autorité directe du responsable de l'office de restauration et du responsable de pôle, vous êtes chargé au quotidien dans l'un des 4 restaurants scolaires :

En restauration :

- D'assurer la préparation froide (entrées/desserts),
- D'assurer le service des repas auprès des enfants de maternelle et d'élémentaire, redresser les tables,
- D'assurer l'entretien des locaux,
- D'assurer par roulements : le poste plonge (batterie /vaisselle), le pointage des enfants, le self (froid/chaud), la gestion des containers poubelles,
- De respecter les règles de sécurité et d'hygiène alimentaire (méthode HACCP).

En entretien (service Propreté) :

- Assurer l'entretien des locaux des écoles,
- Gérer les stocks correspondants,

Les horaires de travail sont de 12h à 19h du lundi au vendredi + 204 heures de restauration réparties sur l'année sur les mercredi et vacances scolaires.

Le poste est annualisé et organisé avec amplitude variable sur le temps scolaire, le mercredi et les vacances. Vous pourrez être amené pendant votre carrière, à changer de restaurant scolaire selon les besoins du service.

QUI ÊTES-VOUS ?

- Agent technique en restauration collective (cuisine/service), vous possédez idéalement une expérience sur un poste similaire. Vous maîtrisez les techniques de nettoyage en restauration collective (HACCP) et avez connaissance des normes et principes d'hygiène et de sécurité,
- Vous êtes doté d'une bonne résistance physique, d'une rapidité d'exécution et d'une aptitude au port de charges,
- De nature organisée, disponible et réactive, vous êtes doté d'un sens des responsabilités et du travail en équipe. Votre aisance relationnelle sera également un atout ainsi que votre capacité d'adaptation et votre polyvalence,
- Vous savez faire preuve de pédagogie et de diplomatie envers le public enfant.

BON À SAVOIR

- Localisation : L'une des quatre écoles de Vertou et le centre de loisirs La Presse Au Vin,
- Le permis B est fortement conseillé ou à défaut, il est nécessaire de disposer d'un moyen de déplacement motorisé,
- Rémunération : selon grille indiciaire / à partir de 1 600 € brut/mois selon expérience pour un contrat de travail à 28 heures + Prime de Fin d'Année,
- Temps de travail annualisé : sur la base d'un 28h hebdomadaire,
- Emploi permanent ouvert aux cadres d'emploi des catégorie C de la filière technique,
- Date de prise de fonction : 6 janvier 2025,
- Jury de recrutement : semaine 51.

POURQUOI VERTOU ?

- Un dispositif d'accompagnement au développement de vos compétences par des formations,
- Une dotation en smartphone à l'ensemble des agents,
- Un accord relatif au droit à la déconnexion,
- Un accès aux prestations du Comité des Œuvres Sociales 44 (chèques vacances...),
- Une participation employeur à vos compléments santé labellisée et prévoyance,
- Une participation à l'abonnement aux transports en commun à hauteur de 75%,
- Un forfait mobilité durable,
- Découvrez le témoignage des collègues sur <https://www.youtube.com/watch?v=L39bAVbRNpQ>

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidatures (lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser avant le **13 décembre 2024** par mail : **drh@mairie-vertou.fr**

Renseignements auprès de Thomas DAVENAS - Service Parcours Professionnels :
drh@mairie-vertou.fr - 02 40 34 43 00

Un(e) contractuel(le) peut être recruté(e) sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.